

## REVUE DE PRESSE

Saint-Donat, Parc naturel habité

Semaine du 29 février



SECTIONS

J'aime Suivre

# L'Information du Nord Sainte-Agathe

(/home.html)



(http://www.linformationdunordsainteagathe.ca/actualites/2016/3/1/saint-donat-se-donne-une-nouvelle-image-de-marque.html) EXCLUSIF Le parcours peu banal d'une jeune soudeuse (http://www.linformationdunordsainteagathe.ca/actualites/2016/3/1/saint-donat-se-donne-une-nouvelle-image-de-marque.html)



DERNIERE HEURE Fruits et légumes: Moisson crie famine (http://www.linformationdunordsainteagathe.ca/actualites/2016/3/1/saint-donat-se-donne-une-nouvelle-image-de-marque.html)



Téléchargez l'application TC Media Nouvelles (http://www.linformationdunordsainteagathe.ca/actualites/2016/3/1/saint-donat-se-donne-une-nouvelle-image-de-marque.html)



Saint-Donat, un parc naturel habité (http://www.linformationdunordsainteagathe.ca/actualites/2016/3/1/saint-donat-se-donne-une-nouvelle-image-de-marque.html)



EN DIRECT Les dernières nouvelles des Montagnards (http://www.linformationdunordsainteagathe.ca/actualites/2016/3/1/saint-donat-se-donne-une-nouvelle-image-de-marque.html)

## Saint-Donat se donne une nouvelle image de marque



**Daniel Deslauriers** daniel.deslauriers@tc.tc (mailto:daniel.deslauriers@tc.tc)  
Publié le 1 mars 2016



(https://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=http://www.linformationdunordsainteagathe.ca/actualites/2016/3/1/saint-donat-se-donne-une-nouvelle-image-de-marque.html)



(https://twitter.com/share?text=Saint-

Donat+se+donne+une+nouvelle+image+de+marque&url=http%3a%2f%2fwww.linformationdunordsainteagathe.ca%2factualites%2f2016%2f3%2f1%2fsaint-donat-se-donne-une-nouvelle-image-de-marque.html)



(https://plus.google.com/share?

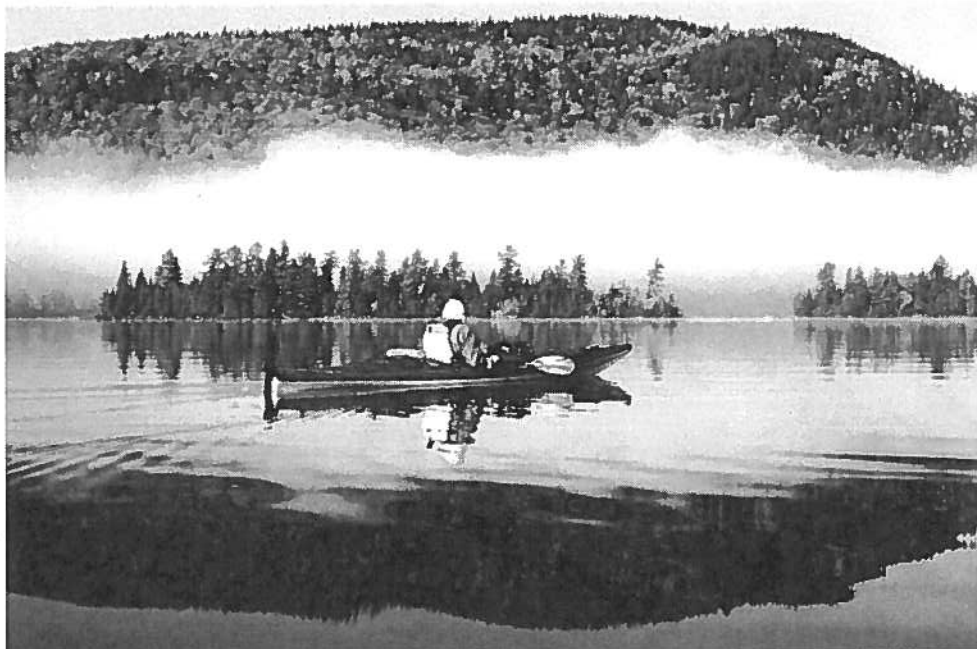
url=http://www.linformationdunordsainteagathe.ca/actualites/2016/3/1/saint-donat-se-donne-une-nouvelle-image-de-marque.html)



(http://www.linkedin.com/shareArticle?

mini=true&url=http://www.linformationdunordsainteagathe.ca/actualites/2016/3/1/saint-donat-se-donne-une-nouvelle-image-de-marque.html)





Saint-Donat: l'une des destinations nature par excellence au Québec.  
©Photo gracieuseté

### La municipalité de Saint-Donat a dévoilé, le 29 février, sa nouvelle image de marque: celle d'un Parc naturel habité.

L'annonce a été faite à Montréal en présence de la ministre responsable de la région de Lanaudière, Lise Thériault, et de la présidente de l'Union des municipalités du Québec, Suzanne Roy.

"Si la municipalité souhaitait se positionner dans ce créneau inexploité, en tablant sur ses attraits naturels de grande valeur et sur une activité touristique florissante en toute saison, c'est pour assurer un développement économique durable", a d'abord expliqué le maire de Saint-Donat, Joé Deslauriers.

#### Six axes développement

Pour ce faire, Saint-Donat s'est inspirée de démarches réalisées ailleurs dans le monde, notamment en Europe, afin de devenir la première municipalité québécoise désignée "Parc naturel habité".

Le Plan stratégique de développement durable 2015-2020 de la municipalité de Saint-Donat constitue un engagement envers ce projet de mise en valeur du territoire. Il se déploie sur six axes de développement à savoir des activités de plein air uniques et variées, des activités sportives et culturelles adaptées aux besoins locaux, un patrimoine naturel protégé, des infrastructures accueillantes, des attraits à promouvoir et une gestion municipale transparente, ouverte et collaborative.

Ce plan stratégique s'appuie aussi sur cinq valeurs organisationnelles, soit un milieu de vie en santé et de qualité, la protection et la mise en valeur de l'environnement, le dynamisme, l'importance d'être visionnaire et la priorité donnée aux citoyens.

"De ce plan découle la Charte du Parc naturel habité de Saint-Donat, une affirmation de nos valeurs et de notre vision qui dictera les décisions, tant politiques qu'administratives. Aussi, pour que ce projet ambitieux et emballant prenne forme, il a fallu adopter un plan d'actions à court, moyen et long terme", précise le maire Deslauriers.

Enfin, le positionnement de Parc naturel habité est en voie d'être reconnu comme marque de commerce déposée auprès du gouvernement fédéral. Cela favorisera son déploiement comme marque d'appellation que les commerçants et les entreprises touristiques pourront utiliser sur leurs produits ou dans leur publicité.

### À lire aussi





## Saint-Donat souhaite devenir le 1er « parc naturel habité » au Canada

Mise à jour le lundi 29 février 2016 à 19 h 22 HNE

262 PARTAGES   +   AA



Des fondeurs glissent sur la neige de Saint-Donat. Photo : Ville de Saint-Donat

La municipalité de Saint-Donat, dans la région de Lanaudière, a déposé une demande auprès du gouvernement fédéral pour être désignée « parc naturel habité ». L'idée n'est pas tant d'être reconnue au même titre qu'un parc national ou une réserve faunique, mais de créer une « nouvelle image de marque unique au Québec » que les entreprises de la région pourraient utiliser sur leurs produits ou dans leur publicité

Pour être reconnu comme premier « parc naturel habité » au Canada, le conseil municipal de Saint-Donat a adopté en septembre 2015 une charte dans laquelle la municipalité s'engage notamment à demeurer un milieu où le « patrimoine naturel [est] protégé ». Elle s'est aussi doté d'un plan d'action comprenant 92 actions à accomplir d'ici 5 ans.

Ce que le maire Joé Deslauriers souhaite, c'est poursuivre le développement de sa ville, mais de le faire en harmonie avec l'environnement.

« Comment attirer de jeunes familles? C'est en se positionnant comme ça qu'on va réussir à le faire. »

— Joé Deslauriers, maire de Saint-Donat

Bien qu'il s'agisse d'une initiative de la Ville de Saint-Donat, le projet reçoit l'appui de l'Union des municipalités (UMQ), de Québec et d'Ottawa

« Il a des critères qui sont purement territoriaux, explique la présidente de l'UMQ, Suzanne Roy. Comme on parle de parc, il faut avoir une aire naturelle extrêmement importante, mais en même temps, il faut qu'il y ait de l'activité humaine permanente, parce qu'on parle d'un parc habité. Donc il faut réussir à concilier tout le côté environnemental, ainsi que celui du développement économique, et ce, en respect même des gens qui sont déjà en place. »

Mme Roy pense que d'autres villes et villages du Québec pourraient être inspirés par la démarche.

« Je suis convaincu que ça va donner le goût à d'autres de faire le même genre d'exercice, juge-t-elle. Est-ce qu'ils répondront aux critères de ce "parc naturel habité" ou non? C'est selon chaque municipalité. Mais ce qui est sûr, c'est qu'au-delà de cette image de marque, ce que s'est dotée aujourd'hui Saint-Donat, c'est d'une vision de développement économique et de futur pour l'ensemble de sa municipalité. »

**Une opération d'écoblanchiment?**

Certains demeurent toutefois sceptiques devant le projet de « parc naturel habité ». L'organisme Nature Québec, par exemple, s'interroge sur l'utilisation d'une telle expression, proche des appellations « parc national » ou « parc régional », qui désignent déjà des aires protégées.

« Si on mise essentiellement sur le développement récréotouristique, il faut faire attention à ne pas dédoubler toutes les appellations, parce qu'à un moment donné, les gens ne s'y retrouveront plus. Rien ne se démarquera non plus », prévient la chargée de projet Sophie Gallais.

« C'est important aussi d'y associer des critères solides, qui permettent d'assurer qu'on protège bien ce territoire-là et ce patrimoine naturel-là », ajoute-t-elle.

La balle est maintenant dans le camp d'Ottawa. Présent lors de l'annonce, le député libéral de Vaudreuil-Soulanges Peter Schiefke n'a pas souhaité répondre à nos questions, à savoir s'il y avait des chances qu'on voit apparaître sous peu une nouvelle certification de « parc naturel habité ».

AILLEURS SUR LE WEB *Radio-Canada n'est aucunement responsable du contenu de sites externes*

La Charte du parc naturel habité de Saint-Donat (version courte)



**Important** Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | S'inscrire

**2 Commentaires**

Écrire un commentaire ici

**Soumettre**

EN DIRECT Les plus récents

<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil</li> <li>Grands titres</li> <li>International</li> <li>Régional</li> <li>Politique</li> <li>Économie</li> <li>Sports</li> <li>Arts et divertissement</li> <li>Santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Audio • Vidéo</li> <li>Dossiers</li> <li>Interactif</li> <li>Blogues</li> <li>Webfictions</li> <li>Conditions météo</li> <li>Conditions routières</li> <li>Conditions de ski</li> <li>Conditions de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Télévision et radio</li> <li>ICI Radio-Canada Télé</li> <li>ICI Radio-Canada Première</li> <li>ICI Musique</li> <li>Autres sites</li> <li>ICI Tou.tv</li> <li>ICI Musique</li> <li>ICI RDI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources</li> <li>Accessibilité web</li> <li>À propos de CBC/Radio-Canada</li> <li>Aide à la navigation</li> <li>Boutique Radio-Canada</li> <li>Comment soumettre un projet</li> <li>Communiqués</li> <li>Contenus éducatifs - Curio</li> <li>En savoir plus</li> <li>Diversification des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre des membres</li> <li>Baladodiffusion</li> <li>Cyberfiltre</li> <li>Fils RSS</li> <li>Mon profil</li> <li>MP3 en direct</li> <li>Services mobiles</li> <li>Widgets</li> </ul>
---	---	--	---	--

<p><b>QUÉBEC ÉMET DES MISES EN GARDE SUR UNE POSSIBLE CONFUSION ENTRE DIFFÉRENTS TERMES LIÉS À LA DÉSIGNATION DES ESPACES NATURELS.</b></p> <p><b>Intervenant(s):</b> EXTRAIT: JOEY DESLAURIERS, MAIRE DE SAINT-DONAT / EXTRAIT: SUZANNE ROY, UMQ / EXTRAIT: SOPHIE GALLAIS, NATURE QUÉBEC</p>	<p><b>Date:</b> 2016-02-29 <b>Code nouvelle:</b> 2-CBF3-4176007</p>
<p><b>4</b> 18:02:00 <b>MONTRÉAL - LES ÉLUES MUNICIPALES QUI ONT DES ENFANTS N'ONT PAS VRAIMENT DROIT À UN CONGÉ PARENTAL COMME LA MAJORITÉ DES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS. UNE DÉPUTÉE DU PARTI QUÉBÉCOIS A DÉPOSÉ UN PROJET DE LOI EN CE SENS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE. (AUTRES INTERVENANTES: SUZANNE ROY, PRÉSIDENTE, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC / MYRIAM NADEAU, CONMSEILLÈRE DE VILLE, GATINEAU)</b></p> <p><b>Intervenant(s):</b> ÉMILIE THUILLIER, CONSEILLÈRE DE VILLE, MONTRÉAL / ELSIE LEFEBVRE, CONSEILLÈRE DE VILLE, MONTRÉAL / LISE THÉRIAULT, MINISTRE DE LA CONDITION FÉMININE</p>	<p><b>Émission TELE :</b> LE TÉLÉJOURNAL GRAND MONTRÉAL <b>Station:</b> CBFT (ICI RADIO-CANADA TÉLÉ), MONTRÉAL <b>Animateur:</b> <b>Co-animateur:</b> <b>Lecteur:</b> MAXENCE BILODEAU <b>Journaliste:</b> FRANÇOIS CORMIER <b>Durée:</b> 00:02:15 <b>Date:</b> 2016-02-29 <b>Code nouvelle:</b> 2-CBFT2-4176571</p>
<p><b>5</b> 18:06:00 <b>QUÉBEC - LES BESOINS DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES SONT PLUS IMPORTANTS QUE LES MOYENS DONT ON DISPOSE. LES DEMANDES TOTALISENT CETTE ANNÉE 420 MILLIONS DE DOLLARS. LE FONDS, LUI, N'EST QUE DE 50 MILLIONS DE DOLLARS. PLUSIEURS PROJETS ONT DONC ÉTÉ REJETÉS, NOTAMMENT À BOISCHATEL. L'UMQ AIMERAIT QUE SES MEMBRES DISPOSENT DE PLUS DE MOYENS. LE NOUVEAU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE DU FÉDÉRAL FAIT ESPÉRER.</b></p> <p><b>Intervenant(s):</b> YVES GERMAIN, MAIRE DE BOISCHATEL / SUZANNE ROY, PRÉSIDENTE UMQ / PABLO RODRIGUEZ, DÉPUTÉ PLC</p>	<p><b>Émission TELE :</b> LE TÉLÉJOURNAL QUÉBEC <b>Station:</b> CBVT (ICI RADIO-CANADA TÉLÉ), QUÉBEC <b>Animateur:</b> <b>Co-animateur:</b> <b>Lecteur:</b> BRUNO SAVARD <b>Journaliste:</b> NICOLAS VIGNEAULT <b>Durée:</b> 00:02:30 <b>Date:</b> 2016-02-29 <b>Code nouvelle:</b> 1-CBVT1-4175635</p>
<p><b>6</b> 22:27:00 <b>MONTRÉAL - IL N'EXISTE EN CE MOMENT AUCUN ARTICLE DE LOI QUI PERMET À UN ÉLU MUNICIPAL DE PRENDRE UN CONGÉ PARENTALE. UN PROJET DE LOI A ÉTÉ DÉPOSÉ AUJOURD'HUI À QUÉBEC POUR PERMETTRE À DES ÉLUS DE PRENDRE UN CONGÉ PARENTAL DE 18 SEMAINES. EST-CE SUFFISANT? POUR PLUSIEURS ÉLUES, C'EST UN PAS DANS LA BONNE DIRECTION.</b></p> <p><b>Intervenant(s):</b> ÉMILIE THULLIER, CONSEILLÈRE MUNICIPALE / ELSIE LEFEBVRE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE / LISE THÉRIAULT, MINISTRE RESPONSABLE DE LA CONDITION FÉMININE / SUZANNE ROY, PRÉSIDENTE, UMQ / MYRIAM NADEAU, CONSEILLÈRE MUNICIPALE</p>	<p><b>Émission TELE :</b> LE TÉLÉJOURNAL <b>Station:</b> SRC (ICI RADIO-CANADA TÉLÉ), MONTRÉAL <b>Animateur:</b> <b>Co-animateur:</b> <b>Lecteur:</b> CÉLINE GALIPEAU <b>Journaliste:</b> FRANÇOIS CORMIER <b>Durée:</b> 00:02:20 <b>Date:</b> 2016-02-29 <b>Code nouvelle:</b> 1-SRC-TV3-4177047</p>



disponible sur ANDROID | disponible sur App Store

ÉCOUTEZ EN DIRECT SUR LE M1035FM.COM

PRÉSENTEMENT EN ONDES

Woman (81)  
Article - John Lemelin

PROCHAINE ÉMISSION

Le Réveil avec Jacques Plante et ses collaborateurs de 6h à 9h

- accueil
- musique
- programmation
- événements
- nouvelles
- chroniques
- médias
- concours



**AFFRONTÉZ L'HIVER 2016** avec nos prix brillants!

**LE 2RM 2016** En location 60 mois : **315\$** / mois 0\$ d'acompte

**Joliette TOYOTA SCION**

HYBRID SYNERGY DRIVE  
DISPONIBLE MAINTENANT EN MODÈLE HYBRIDE

LA BOUTIQUE **attraction**

VISITEZ NOS ANNONCEURS

Saint-Donat dévoile un nouveau positionnement

Par Anthony Martineau,

Parc naturel habité.

C'est la nouvelle image de marque de la Municipalité de Saint-Donat, qui a dévoilé le tout hier en présence de la ministre responsable de la région de Lanaudière, Lise Thériault et de la présidente de l'Union des municipalités du Québec, Suzanne Roy.

Selon le maire de Saint-Donat, Joé Deslauriers, la municipalité souhaite miser sur ses attraits naturels à des fins de développement économique.

Le magistrat nous explique :

(Extrait audio)

Le Plan stratégique de développement durable 2015-2020 de la Municipalité est un engagement de mise en valeur du territoire.

Il se déploie sur six axes de développement et s'appuie sur cinq valeurs organisationnelles

ÉCOUTEZ LA CHRONIQUE DE CETTE SEMAINE



AUTRES CHRONIQUES

- Un nombre important de logements sociaux et commun [ ... ] | mardi, 8 mars 2016
- Services de garde éducatifs : la CSN à la défense [ ... ] | mardi, 8 mars 2016
- Journée de la femme : Sainte-Marie-Salomé prône l' [ ... ] | mardi, 8 mars 2016
- Journée de la femme : «brisons les stéréotypes», d [ ... ] | mardi, 8 mars 2016
- Changement d'heure ce week-end vérifiez vos aver [ ... ] | mardi, 8 mars 2016

[Toutes les chroniques >>](#)

0

BLOGUES



Fred Côté  
mardi, 1 mars 2016  
La chance!



Marie-Josée Demers  
lundi, 7 mars 2016  
L'actualité divertissante



Geneviève De Sousa  
mardi, 1 mars 2016  
Le moment... Aaaaaaaw !



Sylvain Morin  
dimanche, 6 mars 2016  
Le retour de Boom!



Quotidien Économique Web

Recherche

Soumettre la requête

Accueil (accueil.html) » Actualités (actualites.html) » Quotidiens (actualites/1-quotidiens.html) » Une nouvelle image de marque unique au Québec - Saint-Donat, Parc naturel habité depuis 1874

## Une nouvelle image de marque unique au Québec - Saint-Donat, Parc naturel habité depuis 1874

Le mardi 1<sup>er</sup> mars 2016

La Municipalité de Saint-Donat a dévoilé aujourd'hui sa nouvelle image de marque unique au Québec, soit celle de *Parc naturel habité*. L'annonce a été faite en présence de la ministre responsable de la région de Lanaudière, Mme Lise Thériault et de la présidente de l'Union des municipalités du Québec, Mme Suzanne Roy.



« Si la Municipalité souhaitait positionner Saint-Donat dans ce créneau inexploité, en tablant sur ses attraits naturels de grande valeur et sur une activité touristique florissante en toutes saisons, c'est pour assurer un développement économique durable », a d'abord expliqué le maire de Saint-Donat, M. Joé Deslauriers.

Pour ce faire, Saint-Donat s'est inspirée de démarches réalisées ailleurs dans le monde, notamment en Europe, afin de devenir la première municipalité québécoise désignée *Parc naturel habité*. Le Plan stratégique de développement durable 2015-2020 de la Municipalité de Saint-Donat constitue un engagement envers ce projet de mise en valeur du territoire. Il se déploie sur six axes de développement, à savoir :

Des activités de plein air uniques et variées.

Des activités sportives et culturelles adaptées aux besoins locaux.

Un patrimoine naturel protégé et mis en valeur au service d'un développement économique structuré.

Des infrastructures accueillantes.

Des attraits à promouvoir.

Une gestion municipale transparente, ouverte et collaborative.

De plus, le Plan stratégique s'appuie sur cinq valeurs organisationnelles, soit :



Un milieu de vie en santé et de qualité.  
La protection et la mise en valeur de l'environnement.  
Le dynamisme.  
L'importance d'être visionnaire.  
La priorité citoyen.

« De ce plan découle la Charte du Parc naturel habité de Saint-Donat, affirmation de nos valeurs et de notre vision, qui dictera les décisions tant politiques qu'administratives. Aussi, pour que ce projet ambitieux et emballant prenne forme, il a fallu adopter un plan d'actions à court, moyen et long termes », a précisé le maire.

Par ailleurs, le positionnement de Parc naturel habité est en voie d'être reconnu comme marque de commerce déposée auprès du gouvernement fédéral. Cela favorisera son déploiement comme marque d'appellation que les commerçants et les entreprises touristiques pourront utiliser sur leurs produits ou dans leur publicité selon les critères établis.

Invitée à prendre la parole dans le cadre de ce dévoilement, la ministre responsable de la région de Lanaudière a salué l'initiative de la Municipalité de Saint-Donat. « Il m'apparaissait important de souligner les efforts remarquables déployés par Saint-Donat pour exploiter pleinement son potentiel et ainsi contribuer au développement économique de la région. De telles actions sont bénéfiques et elles assurent un rayonnement qui dépasse les limites de la municipalité », a déclaré Mme Lise Thériault.

« Comme palier de gouvernement le plus près de la population, les municipalités cherchent constamment à favoriser le rayonnement de leurs communautés et le développement de milieux de vie de qualité pour leurs citoyennes et leurs citoyens. À ce titre, je salue l'initiative du maire de Saint-Donat, Joé Deslauriers, qui permettra de consolider le positionnement de la municipalité comme destination récréotouristique par excellence au Québec », a pour sa part souligné la présidente de l'Union des municipalités du Québec et mairesse de Sainte-Julie, madame Suzanne Roy.

« Cette Charte du parc naturel habité et ce Plan stratégique nous permettront de poursuivre le développement résidentiel et commercial en lançant une invitation aux jeunes familles qui cherchent une qualité de vie exceptionnelle, ainsi qu'aux touristes mordus de plein air. Au fond, cette grande démarche concrétise et traduit solennellement ce que nous sommes depuis 1874 : un Parc naturel habité », a conclu M. Joé Deslauriers.

#### À propos de Saint-Donat

Située dans la région de Lanaudière au sein de la MRC de Matawinie, la Municipalité de Saint-Donat compte 4 144 citoyennes et citoyens. Durant la saison estivale, les villégiateurs - qui profitent d'un territoire de 360 km<sup>2</sup> composé de forêts publiques et de 81 lacs répertoriés - sont plus de 9 500. Ainsi, la population totale avoisine 15 000 habitants qui côtoient un nombre équivalent de touristes chaque année.

#### Aimez-vous cette nouvelle?

G+1 0    Tweeter    Share    Recommander 0

[Retour à la liste des articles du Quotidiens](#)



# Êtes-vous prêt maintenant à amorcer un PLAN D'ACTION sur le WEB?

© 2016 **ARMURE MÉDIA**. Tous droits réservés. Conception web par [Vortex Solution](#) et [Les Communications Armure](#).